Emploi: situation, évaluation politique de la mise en oeuvre des lignes directrices 2001. Rapport conjoint

2001/2168(COS) - 12/09/2001 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation par la Commission du projet de Rapport conjoint sur l'emploi 2001. CONTENU : le présent rapport conjoint sur l'emploi fournit un aperçu de la situation de l'emploi et une évaluation politique des progrès réalisés par les États membres dans la mise en oeuvre des lignes directrices de 2001 pour l'emploi, et met en relief les défis qu'il reste à relever par les États membres. Le rapport note que l'année 2000 a connu la plus forte croissance de l'emploi enregistrée depuis dix ans: la croissance de 3,3% du PIB et les gains de productivité de la main-d'oeuvre de 1,6% se sont accompagnés de la création de 3 millions de nouveaux emplois et d'une réduction du taux de chômage à 8,3% (soit environ 14,5 millions de chômeurs), niveau voisin de ce qui prévalait au début des années 90. Le taux d'emploi est passé de 62,3% de la population en âge de travailler en 1999 à 63,3% en l'an 2000; l'UE s'est ainsi rapprochée des 70% fixés comme objectif pour 2010 à Lisbonne et de l'objectif de Stockholm qui est d'atteindre un taux de 67% en 2005. Parmi les emplois créés, plus de 1,6 million sont occupés par des femmes, dont le taux d'emploi a été porté de 52,8% en 1999 à 54% en l'an 2000 (l'objectif de Lisbonne étant de 60% en 2010 et celui de Stockholm de 57% en 2005). Les secteurs de haute technologie et à forte intensité cognitive ont contribué pour plus de 60% à la création totale d'emplois entre 1995 et 2000. Il reste cependant d'importantes faiblesses structurelles, en particulier la subsistance de taux de chômage élevés, notamment chez les jeunes (16,3% de la population des jeunes actifs), la persistance d'écarts sensibles entre hommes et femmes et le faible taux d'emploi des travailleurs âgés (37,7% en moyenne, bien loin de l'objectif des 50% fixé à Stockholm pour 2010). Même si l'on se rapproche des objectifs fixés en matière d'emploi à Lisbonne et à Stockholm, il est évident qu'il faut poursuivre les réformes structurelles et les politiques macro-économiques définies par les grandes orientations des politiques économiques et ce, d'autant que la croissance du PIB devrait se ralentir en 2001 et 2002 offrant des perspectives moins porteuses sur les plans de l'économie et de l'emploi.